



Mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie

Le Président de la République a tout au long de son quinquennat poursuivi une même approche des questions mémorielles : regarder l'histoire en face, de façon à construire une mémoire Républicaine, qui puisse être partagée par toutes et tous en France.

L'histoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie a, à cet égard, fait l'objet d'une attention particulière du Président de la République, tant les blessures mémorielles issues de cette période sont encore vives dans notre société.

De premiers gestes symboliques ont ainsi été réalisés en début de quinquennat. En septembre 2018, le Président de la République reconnaissait l'assassinat par la France de Maurice Audin, jeune mathématicien qui travaillait à l'université d'Alger et militait pour l'indépendance algérienne. En juillet 2020, le Président décidait de la restitution de crânes d'Algériens, conservés depuis le XIX^e siècle au Muséum d'histoire naturelle.

S'APPUYER SUR LES TRAVAUX DES HISTORIENS : LE RAPPORT DE BENJAMIN STORA

Dans cette démarche de vérité visant à construire une mémoire commune et apaisée, le Président de la République s'est en tout point appuyé sur les travaux des historiens. Il confie en juillet 2020 à Benjamin Stora, spécialiste de l'Algérie, la rédaction d'un rapport sur les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie.

Ce rapport, remis au Président de la République au mois de janvier 2021, énonce des préconisations pour avancer sur un chemin d'apaisement et de reconnaissance de toutes les mémoires. Ainsi le Président a-t-il lancé sur cette base plusieurs initiatives concrètes, et confié leur instruction à une commission associant diverses personnalités et présidée par Benjamin Stora.

Plusieurs de ces préconisations ont d'ores et déjà pu être réalisées. Le 2 mars 2021, le Président de la République a reconnu l'assassinat d'Ali Boumendjel, avocat et dirigeant politique du nationalisme algérien. Il a reçu à cette occasion quatre des petits enfants d'Ali Boumendjel, et les a assurés de sa détermination à poursuivre le travail de vérité.

D'autres préconisations ont également été mises en œuvre depuis. Parmi elles, l'installation de plaques commémoratives signalant l'existence d'un camp d'assignation à résidence d'Algériens, ou encore l'attribution cette année de bourses à seize jeunes chercheurs et doctorants algériens travaillant en priorité sur les fonds d'archives en France et les questions mémorielles.

Le code du Patrimoine a été amélioré, pour mieux articuler les impératifs de protection du secret de la défense nationale avec l'accès des chercheurs aux archives, tandis qu'en décembre, avec quinze ans d'avance sur les délais réglementaires, les archives relatives aux enquêtes judiciaires de gendarmerie et de police en rapport avec la guerre d'Algérie ont été ouvertes pour faciliter la recherche historique. Par ailleurs, le colloque international des 20 et 21 janvier 2022 à la Bibliothèque Nationale de France et à l'Institut du Monde Arabe, a été l'occasion de mettre en lumière les parcours moins connus d'intellectuels opposés à la colonisation française en Algérie. Le 5 février 2022, une stèle en l'hommage de l'émir Abdelkader a été inaugurée à Amboise. D'autres suivront, qui permettront de constituer un réseau des lieux de mémoire de l'histoire de la France et de l'Algérie. En outre, une exposition sera consacrée à celui qui incarne l'ouverture et le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée, au Mucem à Marseille à partir du 6 avril prochain.



Remise du Rapport Stora
20 janvier 2021



Échange avec la jeunesse sur les questions mémorielles liées à la colonisation et à la guerre d'Algérie
30 septembre 2021

La commission a également engagé plusieurs chantiers de temps long. Il s'agit notamment du futur musée de l'Histoire de France et de l'Algérie, qui devrait ouvrir ses portes à Montpellier. De même, un premier appel à candidature vient d'être lancé en mars 2022 pour des résidences d'artistes algériens en France sur trois ans. Enfin, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre qui porte depuis plusieurs années une offre de projets pédagogiques vers l'Éducation nationale autour d'un kit documentaire, de formations pour les enseignants et de séances de témoignages «à quatre voix», prévoit de développer son offre. Collégiens et lycéens pourront ainsi mieux comprendre cette histoire, les motivations des différents parcours, et se rendre compte que les anciens harkis, indépendantistes, appelés et pieds-noirs peuvent, aujourd'hui, raconter ensemble leur histoire.

SE PLACER À L'ÉCOUTE DES JEUNES GÉNÉRATIONS

Toujours dans le cadre du rapport de Benjamin Stora, un groupe de quinze jeunes âgés de 18 à 35 ans s'est réuni pendant plusieurs mois afin d'échanger et réfléchir sur la manière de mettre en œuvre les préconisations de ce rapport pour répondre à leurs attentes en matière de reconnaissance et d'apaisement des mémoires. Issus de différents horizons, ils ont tous un lien familial avec cette histoire.

Le Président de la République était désireux de connaître les conclusions de leurs travaux, considérant que les jeunes générations doivent pouvoir se construire libres des conflits mémoriels engendrés par l'Histoire et dans la pleine reconnaissance de chacun. Le groupe a ainsi été reçu au Palais de l'Élysée par le Président de la République. Passée cette étape, le groupe a décidé de s'élargir pour poursuivre ce travail d'apaisement des mémoires : il organise désormais des rencontres publiques régulières en direction des jeunes et s'est constitué en association indépendante.

RECONNAITRE LA SINGULARITÉ DE L'HISTOIRE DES HARKIS

Le 20 septembre 2021, soit quelques jours avant la journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives en reconnaissance des sacrifices consentis de par leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie, le Président a reçu au Palais de l'Élysée des personnalités porteuses de cette mémoire.



Réception à l'Élysée en l'honneur des Harkis
20 septembre 2021

Dans son discours, il a tenu à reconnaître la singularité de l'histoire des Harkis, marquée par les manquements de l'administration française au respect de la dignité et l'intégrité des personnes, ainsi qu'envers elle-même et ses propres valeurs. Le Président de la République a reconnu une dette de l'État français et a demandé pardon aux Harkis et à leurs enfants. Le 25 janvier 2022, après l'Assemblée Nationale, le Sénat a adopté un projet de loi de reconnaissance et de réparation pour les Harkis. La loi a été définitivement adoptée puis promulguée le 23 février 2022.

COMMÉMORER LES 60 ANS DU 17 OCTOBRE 1961

Le Président de la République a en outre reconnu les faits qui se sont déroulés dans la nuit du 17 octobre 1961 : les crimes commis sous l'autorité de Maurice Papon, entraînant la mort de dizaines d'Algériens, sont inexculpables pour la République.

En octobre 2021, soixante ans après la répression sanglante de cette manifestation, le Président s'est rendu au pont de Bezons, près de Nanterre d'où sont partis ce jour-là de nombreux manifestants, et où des corps ont été repêchés dans la Seine. En présence de familles frappées par cette tragédie, de celles et ceux qui se sont battus pour la reconnaissance de la vérité, de représentants et descendants de toutes les parties prenantes, il a observé une minute de silence en mémoire des victimes.

RENCONTRER LES REPRÉSENTANTS DES RAPATRIÉS D'ALGÉRIE

Le 26 janvier 2022, le Président de la République a reçu au Palais de l'Élysée les représentants des rapatriés d'Algérie, ainsi que d'autres personnalités concernées par les mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie.



60^e anniversaire du 17 octobre 1961
au Pont de Bezons

La prise de parole du chef de l'État a été précédée par le témoignage fort d'une survivante de l'attentat sanglant du Milk Bar du 30 septembre 1956. Puis, le Président de la République a tenu à reconnaître dans son discours le caractère impardonnable pour la République du drame de la rue d'Isly du 26 mars 1962, lors duquel des soldats français ont fait feu sur des manifestants exprimant leur soutien à l'Algérie française, et entraînant la mort de plusieurs dizaines d'entre eux. Ce drame avait été trop longtemps tu. Il a également reconnu le caractère tragique de l'exode de 1962 pour de nombreux Français et Français, de par son ampleur, sa soudaineté, son impréparation et sa brutalité.

RENDRE HOMMAGE À D'AUTRES VICTIMES CIVILES

Le 8 février 2022, une gerbe a été déposée par le préfet de police de Paris, au nom du Président de la République, sur la tombe des neuf victimes de la répression de la manifestation pour la paix et l'indépendance en Algérie en 1962.

Le 15 mars 2022, c'est à l'instituteur et romancier algérien Mouloud Feraoun, assassiné par un commando se réclamant de l'Organisation armée secrète 60 ans plus tôt, que le Président a souhaité rendre hommage, ainsi qu'aux cinq autres victimes de cet attentat, inspecteurs des centres sociaux créés par Germaine Tillon. Il a fait déposer en son nom, par l'ambassadeur de France en Algérie, une gerbe sur la stèle érigée en l'honneur de Mouloud Feraoun à Alger.

RENDRE HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS

Le 5 décembre 2021, Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, les représentants de l'État avaient, devant chaque monument aux morts, déposé une gerbe au nom du Président de la République, pour honorer leur souvenir.

Dans ses vœux aux armées prononcés à Haguenau sur le camp d'Oberhoffen le 19 janvier 2022, le Président de la République a eu une pensée pour les appelés d'Algérie, et a annoncé qu'un hommage leur sera rendu le 18 octobre prochain, date anniversaire de la Loi reconnaissant officiellement la « guerre d'Algérie ».

— **Le Président de la République, comme il s'y est engagé lors de la remise du rapport de Benjamin Stora, commémorera, le 19 mars, la fin de la guerre d'Algérie. Il présidera une cérémonie au Palais de l'Élysée lors de laquelle la parole sera donnée à des témoins de toutes les mémoires de la guerre d'Algérie, en d'acteurs engagés dans la transmission des mémoires de cette période et de collégiens et lycéens. Une fois de plus, l'objectif du Président de la République sera de dépasser les cloisonnements mémoriels pour que tous partagent une mémoire commune, apaisée, permettant la reconnaissance des destins de chacun et leur émancipation au sein de notre société.**